











LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA TRANSITION DES TERRITOIRES

DEUX GRANDES MISSIONS

Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la populationen veillant à la mixité sociale.

Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

VALEURS ET PRINCIPES D'ACTION

Les structures mobilisent salariés, bénévoles et habitants autour de valeurs communes : RESPECT DE LA DIGNITÉ HUMAINE. LAÏCITÉ. MIXITÉ. SOLIDARITÉ. PARTICIPATION ET IMPLICATION

UN PROJET À 3 DIMENSIONS

ESPACE DES SERVICES ET ACTIVITÉS

Dimension individuelle Une offre et des services pour répondre aux besoins des habitants, en coopération avec les acteurs locaux.

ESPACE DES PROJETS

Dimension d'intérêt collectif La mise en œuvre de projets construits avec les habitants, à partir de leurs envies et de leurs savoir-faire.

ESPACE DE LA CITOYENNETÉ

Dimension d'intérêt général Le soutien à la capacité d'agir des habitants et à leur engagement dans la vie locale.

UN MAILLAGE TERRITORIAL DE STRUCTURES DE PROXIMITÉ

L'animation de la vie sociale repose sur l'action des centres sociaux (CS) et des espaces de vie sociale (EVS), agréés par la Caf et implantés au plus porche des besoins identifiés.



11 en gestion associative 3 gérés par un CCAS



9 en gestion associative 2 gérés par une collectivité (Commune: SIVOM)



En zone urbaine: 86% des CS / 70% des EVS Près de 80% sont situés en quartier prioritaire

de la politique de la ville



En zone rurale: 14% des CS / 30% des EVS

Tous sont situés en zone de revitalisation rurale (7RR)

Une politique de déploiement ciblé :

Le maillage territorial des structures AVS est une priorité de la Branche famille.

Dans les Alpes-Maritimes, nos territoires en carence d'équipements constituent des cibles prioritaires de l'action partenariale conduite dans le cadre des conventions territoriales globales (Ctg).







CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

IMPLANTATION DANS LES ALPES-MARITIMES

RÉPARTITION DES STRUCTURES DANS LES ALPES-MARITIMES



RÉPARTITION DES STRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NICE









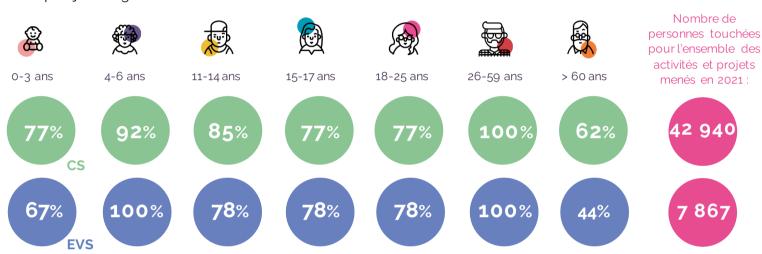


LES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

MAILLONS ESSENTIELS DE LA COHÉSION SOCIALE

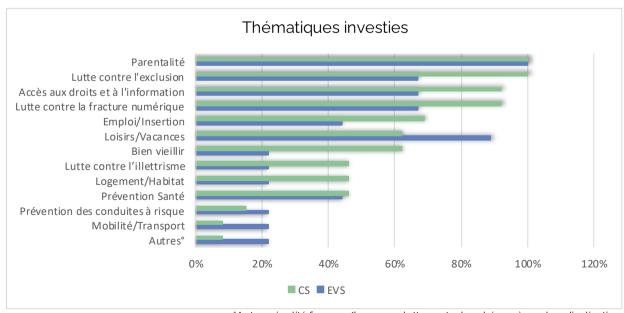
LE PUBLIC ACCUEILLI

Toutes les catégories de publics sont représentées dans les actions portées par les structures, du plus jeune âge aux seniors.



LES CHAMPS D'INTERVENTION

Les structures diversifient leurs actions pour répondre aux besoins des publics, en étroite collaboration avec les autres acteurs de leur territoire.



'Autres : égalité femmes/hommes ; lutte contre les phénomènes de radicalisation.







CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE SERVICE

L'ÉVOLUTION DES MODALITÉS

Depuis la crise sanitaire, les structures ont développé de nouvelles modalités pour maintenir et consolider leur relation avec les habitants.



Les actions « hors les murs »:

Animations de activités rue. délocalisées chez des partenaires et l'espace public, marches exploratoires dans le quartier...





Les liens à distance :

Approche individuelle par téléphone, ateliers collectifs en visio-conférences, informations et tuto proposés sur les réseaux sociaux...

>>> 92% des centres sociaux consacrent du temps pour le maintien des contacts à distance. Moyenne hebdomadaire de 7h/structure.

UNE OFFRE RENFORCÉE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

En articulation avec les partenaires de leur territoire, les centres sociaux sont investis sur les questions d'accès aux droits et d'inclusion numérique par des moyens humains et matériels dédiés.

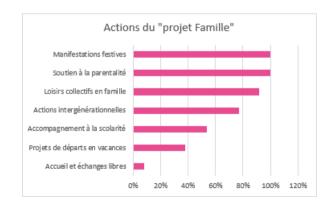
>>> 13 517 personnes accompagnées en 2021



UNE ATTENTION PARTICULIÈRE AUX FAMILLES

Dans tous les centres sociaux, le projet dédié aux familles est animé par le Référent Famille afin de renforcer les liens interfamiliaux, soutenir les parents dans leur rôle éducatif et activer les solidarités de proximité.

Pour 78% des EVS, le soutien à la parentalité est un axe de leur projet social.









CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

ACTEURS DE LA PARTICIPATION ET DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET CITOYEN

L'animation de la vie sociale constitue un vivier d'engagement bénévole et citoyen.





dont 218 d'activités réguliers





dont 162 d'activités réguliers



dont 56 d'activités réguliers

INITIATIVES CITOYENNES

Soutenant le principe de vitalité démocratique des quartiers et des territoires, les centres sociaux et les EVS accompagnement et font germer des initiatives portées par les habitants, en promouvant leur pouvoir d'agir.



Initiatives et projets d'habitants accompagnés par les centres sociaux.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Espaces de participation pour les habitants, les structures de l'animation de la vie sociale sont également des lieux de **ressources ou d'appui** pour renforcer l'activité d'autres acteurs des territoires, notamment associatifs.



Associations accueillies dans les centres sociaux (projets partenariaux, accès à services et ressources)

LES INSTANCES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Dans les structures, les habitants participent au fonctionnement et à la gouvernance, à titre consultatif ou décisionnel:







Au sein d'une commission thématique

LES ÉVÉNEMENTS LOCAUX

Tous les centres sociaux ont participé à l'animation d'événements impliquant les habitants de leur territoire:

- 68 événements portés par les structures
- 40 événements accompagnés

- Au sein du Conseil d'administration ou du Bureau
- Au sein d'une autre instance (Comité d'usagers, Atelier des habitants...)



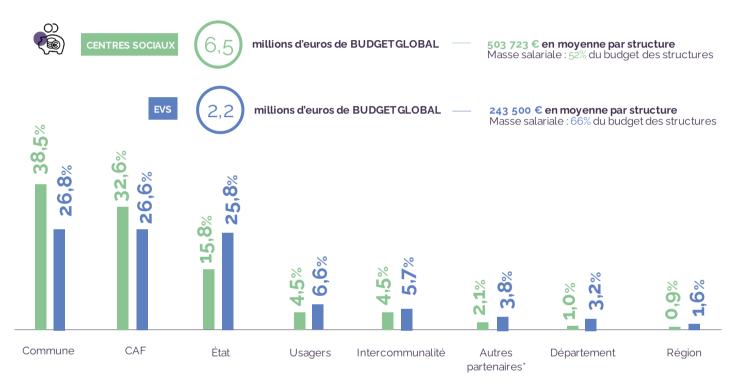


CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE

ACTEURS ÉCONOMIQUES À L'ÉCHELLE LOCALE

MOYENS FINANCIERS

Corrélats de leur présence sur les bassins de vie, les centres sociaux et les espaces de vie sociale participent à l'économie et la dynamique d'emplois des territoires.



Autres partenaires: MSA, ARS/CPAM, Fondations, Bailleurs sociaux, mécénat privé, centre national du cinéma.

MOYENS HUMAINS





452 SALARIÉS

Entre 4 et 17 salariés en CDI par structure

73 personnes sous contrat spécifique (stagiaires, volontaires en service civique, adultes-relais, contrats d'apprentissage...)

219 ETP

Entre 4 et 12,7 Etp permanents par structure





137 SALARIÉS

Entre 1 et 22 salariés en CDI par structure

36 stagiaires et volontaires en service civique accueillis

79 ETP Entre 0,6 et 19,8 Etp permanents par structure Soutien à l'entrepreunariat associatif et à l'essor de l'économie sociale et solidaire:

6 entreprises et 8 associations nées de l'accompagnement d'un centre social.



